

Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST)

PREAMBULE

Le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

- La direction générale des travaux publics (bureau technique).
- Les routes, infrastructures, circulation et éclairage public.
- La voirie et les espaces verts (VEV).
- La gestion des déchets.
- L'environnement et les domaines.
- Les installations sportives et de loisirs.
- La coordination et la gestion du système d'information du territoire (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 27 collaborateurs, 3 apprentis et 2 auxiliaires :

Personnel du bureau technique (7 ETP) :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoints, 1 technicien.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.
- 1 apprentie employée de commerce.

Personnel de la section voirie et espaces verts (22 ETP) :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 2 apprentis.
- 2 auxiliaires.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

Bureau technique du ST

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité.

- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives, de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des domaines communaux, des forêts, des vignes et du cimetière.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.
- Analyse des dossiers de constructions pour les aspects liés au domaine public et aménagement paysager.

Voie et espaces verts (VEV)

Entretien des infrastructures :

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.

- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines :

- Gestion et entretien des forêts, des vignes, des terrains communaux et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement :

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 4 préavis et 57 rapports à la Municipalité, a géré 186 adjudications ou commandes et 1'197 factures.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté les études d'avant-projets des travaux suivants :

- Etude de l'avant-projet du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral) en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes de l'Etat de Vaud (DGMR), l'EPFL,

les Communes de Chavannes-près-Renens et Crissier, ainsi que le SDOL.

- Participation aux groupes techniques pour le projet de requalification de la RC1a, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude préalable du réaménagement du chemin de la Motte/Dévent.
- Etude préalable du réaménagement de la plaine du Croset.
- Etude pour l'amélioration du carrefour route du Bois/chemin de la Motte.

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté la réalisation des chantiers ou projets suivants :

- Etude du réaménagement du chemin du Bochet : projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Etude pour la création d'une place de jeux au chemin des Esserts, sur l'ancienne parcelle Domino.
- Réfection des revêtements bitumineux du giratoire rue du Villars/route du Bois et du chemin des Clos.
- Réaménagement de la déchetterie communale.
- Etude pour la création d'un columbarium au cimetière.

Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec Eauservice, le Service du gaz de Lausanne, le SIE SA et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.

- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX : CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2015, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'174 heures.
- Le parc d'éclairage public de notre Commune compte 1'129 luminaires en décembre 2015, avec une puissance moyenne installée qui est passée de 118 kW au mois de janvier, à 114.417 kW en décembre. Cela représente une augmentation de 0.2 % du nombre de luminaires pour une diminution de 4 % de la puissance installée.
- Les tournées de nuit du SIE SA ont permis de lancer 92 missions d'intervention, évitant ainsi de longues périodes de pannes.
- Le SIE SA est intervenu 113 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.
- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 97 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 4 jours ouvrables.
- 31 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.
- Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :
 - 10 remplacements de lampes ;
 - 177 contrôles électriques qui ont permis de détecter 4 départs présentant des défauts (soit 2.2 % de défauts sur les contrôles réalisés) ;
 - 88 contrôles mécaniques de mâts, dont 11 mâts avec des défauts minimes à surveiller (12 % des mâts contrôlés) et 1 mât dangereux à déposer en urgence.

Réaménagement chemin du Bochet

Cette route ne comportait aucun aménagement permettant le ralentissement des véhicules, ce qui engendrait des vitesses élevées, donc des nuisances supplémentaires et une mise en danger des utilisateurs de mobilité douce.

L'état du revêtement nécessitant une réfection, le ST a décidé de réaliser un réaménagement. Les objectifs principaux de ce projet étaient les suivants :

- modérer les vitesses pratiquées le long du tronçon concerné ;
- diminuer les nuisances sonores ;
- requalifier les espaces publics, renforcer le caractère urbain des lieux ;
- valoriser l'axe de mobilité douce utilisant ce tronçon ;
- trouver des solutions économes et pragmatiques, n'impliquant pas de grands travaux d'adaptation des infrastructures.

Ce projet a fait l'objet d'un préavis et les travaux ont été réalisés à satisfaction en été 2015.



Réaménagement RC 76 Larges Pièces

La zone industrielle des Larges Pièces s'est fortement développée ces dernières décennies et le nombre de véhicules et de poids lourds circulant dans cette zone est de plus en plus important. Le carrefour actuel de la route de la Pierre / chemin du Dévent était très dangereux pour de nombreuses raisons.

Fort de ce constat, la Municipalité a étudié une sécurisation et une amélioration de l'accès à la zone industrielle via un gira-

toire sur la route de la Pierre et une nouvelle route industrielle.

La future jonction autoroutière d'Ecublens entraînera certainement une augmentation du trafic sur la route de la Pierre. Le carrefour actuel au chemin du Dévent ne permettrait pas d'absorber ce trafic supplémentaire et, aux heures de pointe, l'accès à la zone industrielle serait bloqué.

Les objectifs principaux de ce réaménagement étaient :

- Modérer les vitesses pratiquées le long du tronçon concerné.
- Diminuer les nuisances sonores.
- Requalifier les espaces publics, renforcer le caractère urbain des lieux.
- Valoriser l'axe de mobilité douce utilisant ce tronçon.
- Trouver des solutions économes et pragmatiques, n'impliquant pas de grands travaux d'adaptation des infrastructures.

La position du nouveau carrefour et la réalisation de cette nouvelle route permettront d'améliorer les points suivants :

- Sécurisation de l'accès à la zone industrielle.
- Amélioration de l'accessibilité à l'ensemble des parcelles.
- Amélioration de la sécurité pour la mobilité douce : passages piétons pour traverser la route cantonale, trottoir d'une largeur de 2 m desservant l'ensemble de la zone, bandes cyclables sur la nouvelle route, accès en vélo au chemin de Prévenoge, en lien avec les cheminements futurs pour les vélos de la future jonction autoroutière d'Ecublens, aide à la traversée depuis le chemin du Dévent au chemin des Chênes.
- Amélioration de l'offre en transports publics et création de deux arrêts de bus.
- Amélioration de l'éclairage public.
- Accès garanti à la route industrielle et transit sur la route cantonale assuré avec l'évolution du trafic prévue, liée à la future jonction autoroutière d'Ecublens.

Ce projet a fait l'objet d'un travail important également de cessions de terrains puisque l'ensemble des propriétaires de la zone industrielle ont vu la surface de leurs parcelles adaptées.

Un préavis a été déposé auprès du Conseil communal.

Les travaux ont été réalisés dès le printemps 2015. Ils reprendront fin janvier 2016 et se termineront en été 2016 avec la pose des revêtements et du marquage définitifs.



REFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés :

- Chemin des Clos.
- Sécurisation du trottoir du chemin de la Raye.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.

AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- En 2015, ce projet a été repris intégralement sous la direction du ST. Le groupe de projet a été fortement sollicité.
- Des séances de projet ont été réalisées avec une cadence mensuelle. Un grand travail a été réalisé par notre mandataire. Ainsi, la mise en œuvre du SIT communal arrive à son terme comme prévu dans le préavis, soit en fin d'année 2015.
- Les collaborateurs de l'administration ont ainsi accès à l'ensemble des données géoréférencées. Au total 53 données (projets) ont été mises en œuvre.
- Une nouvelle version du Geoweb a été mise en exploitation.
- Une nouvelle formation d'utilisation du Geoweb a été donnée à l'ensemble des collaborateurs ayant un ordinateur.
- L'équipe de projet a également été étendue afin de disposer des collaborateurs des trois services techniques.

Opération « Un arbre = Un enfant »

Le réaménagement de la déchetterie a nécessité le défrichage d'une partie de la parcelle. En collaboration avec le Service administratif des écoles et le garde forestier, nous avons organisé deux journées intitulées « Un arbre = Un enfant ». Plusieurs classes d'enfants âgés entre 8 et 10 ans ont participé à cette opération et chaque élève a pu planter un arbre afin de compenser le défrichage de la déchetterie. Ceci sera reconduit en 2016.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

Equipe VEV

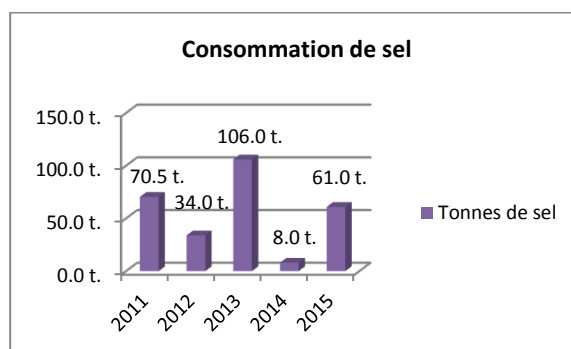
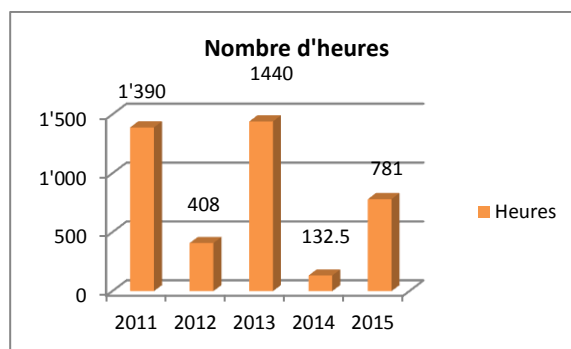
Avec ses 22 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux :

- Entretien de la voirie, des espaces verts, des installations sportives, des places de jeux, des parcs et promenades, des cheminements.
- Entretien des forêts, des cours d'eau.
- Levée des déchets, gestion et entretien de la déchetterie.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des manifestations.
- Création et plantations.
- Entretien des arbres des avenues.

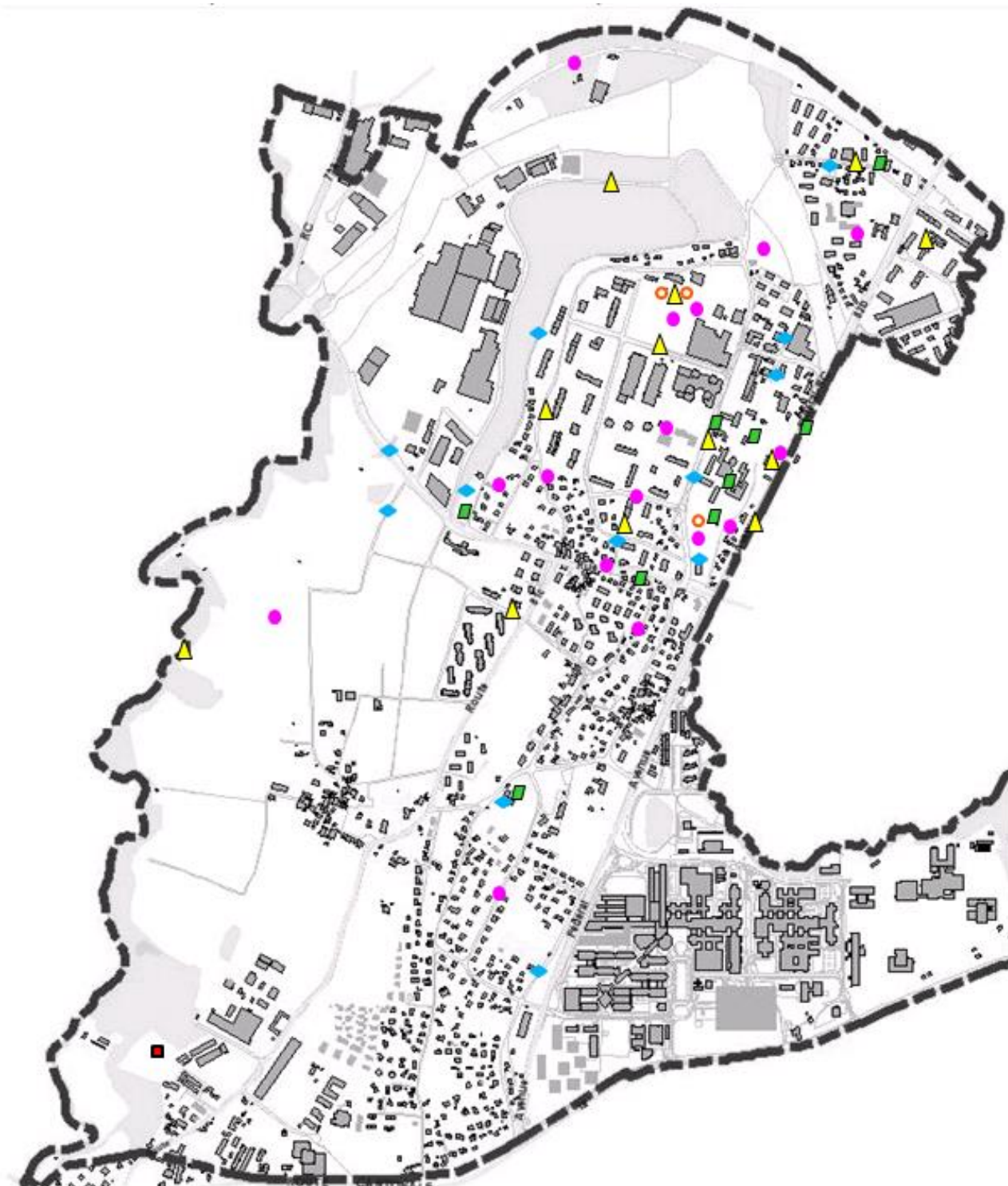
Service hivernal

L'hiver 2014/2015 a été marqué par des conditions hivernales normales, avec un total de 16 sorties des équipes de piquet (3 sorties durant l'hiver 2013/2014). Ceci représente 781 heures de service hivernal et l'utilisation de 61 tonnes de sel.

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Heures	1'390	408	1'440	132.5	781
Tonnes de sel	70.5 t.	34.0 t.	106.0 t.	8.0 t.	61.0 t.



Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2015



Type de travaux :

- = 24 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes.
 - = 1 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
 - ▲ = 20 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
 - ◆ = 14 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
 - ▭ = 11 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
 - = 4 chantiers : places de jeux, loisirs, skate parc, installations sportives.
- 74 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2015.**

Domaines et environnement

Déchets

L'année 2015 a été une année de consolidation après l'introduction de la taxe sur les déchets.

Les chiffres des statistiques se sont stabilisés depuis 2014 et mettent en évidence un très bon tri des déchets par notre population.

Levée des déchets

En 2015, l'augmentation de la population a été relativement faible (+ 47 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux de ces 3 dernières années :

- **2015 → 1'162 tonnes**
- 2014 → 1'177 tonnes.
- 2013 → 1'094 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu augmenté par rapport à 2014, en relation avec l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte se stabilisent et représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **756 tonnes** (769 tonnes en 2014).
- Papier/carton : **706 tonnes** (731 tonnes en 2014).
- Verre : **381 tonnes** (354 tonnes en 2014).

Prévention et sensibilisation

L'année 2015 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les objets contenant de l'amiante. Cette information a été transmise aux habitants par le biais d'un flyer, ainsi que par un article publié dans l'Ecublens Infos du mois de décembre et sur le site Internet de la Commune.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas

pour le graphisme et l'impression des dépliants « Recyclo ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint du Chef de service, a été nommé Président du groupe de travail de 2014 à 2016.

Cette année, l'accent a été porté plus particulièrement sur le thème des filières de recyclage, d'élimination et de revalorisation des différents types de déchets.

Déchetterie communale

Notre nouvelle déchetterie a été très sollicitée cette année. Les entrées de véhicules enregistrées en 2015 ont augmenté d'environ 9 % et se montent à 19'877 (18'281 en 2014).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu diminué, cette année, en passant de 1'606 tonnes en 2014, à **1'334 tonnes** en 2015.

Ratio revalorisation

Grâce à l'introduction de la taxe au sac et à la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons atteint un ratio de revalorisation des déchets ménagers qui se monte à 70 % cette année. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de 2014. Ceci est notamment dû au fait que le poids des ordures ménagères a quelque peu augmenté et le tonnage total des déchets récoltés à la déchetterie a diminué.

Pour rappel, cela fait maintenant 4 ans que la Commune d'Ecublens a atteint la fourchette inférieure de l'objectif fixé par la Municipalité en 2009 : « améliorer le tri des déchets et atteindre, d'ici à 2020, une revalorisation de 55 à 60 % des déchets d'Ecublens produits par les ménages ».

L'objectif fixé par la Municipalité a donc été largement atteint et même dépassé !

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA et Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Conseiller municipal, en qualité de membre de l'organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

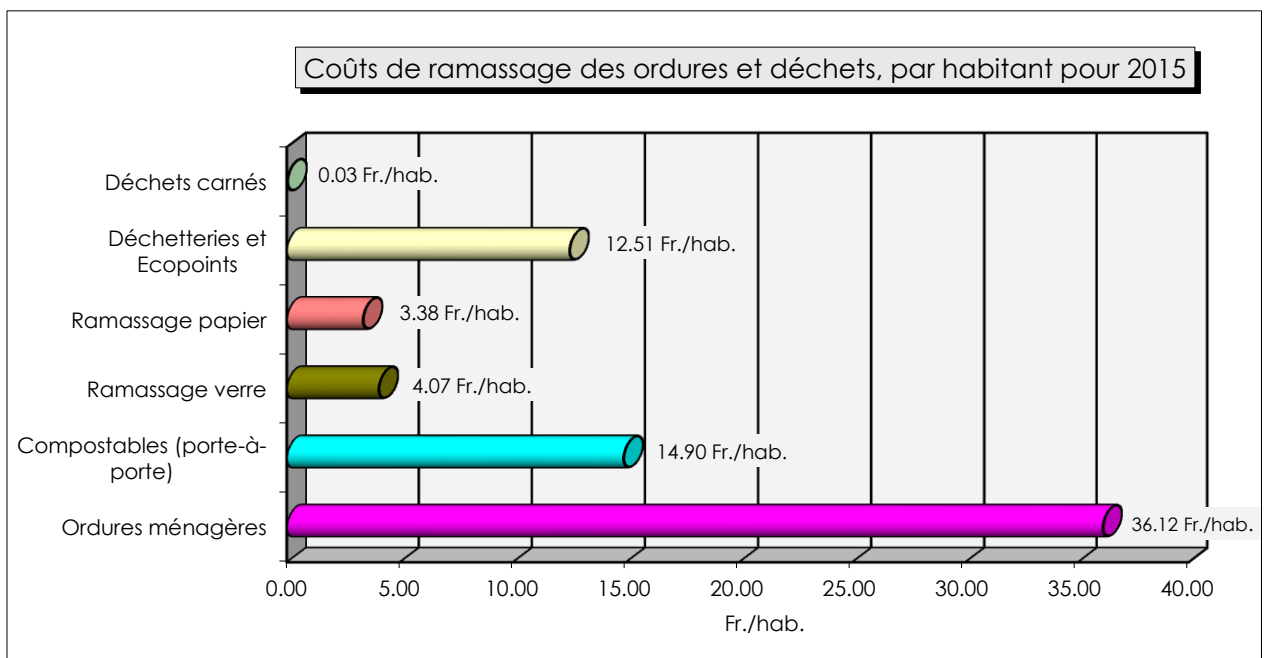
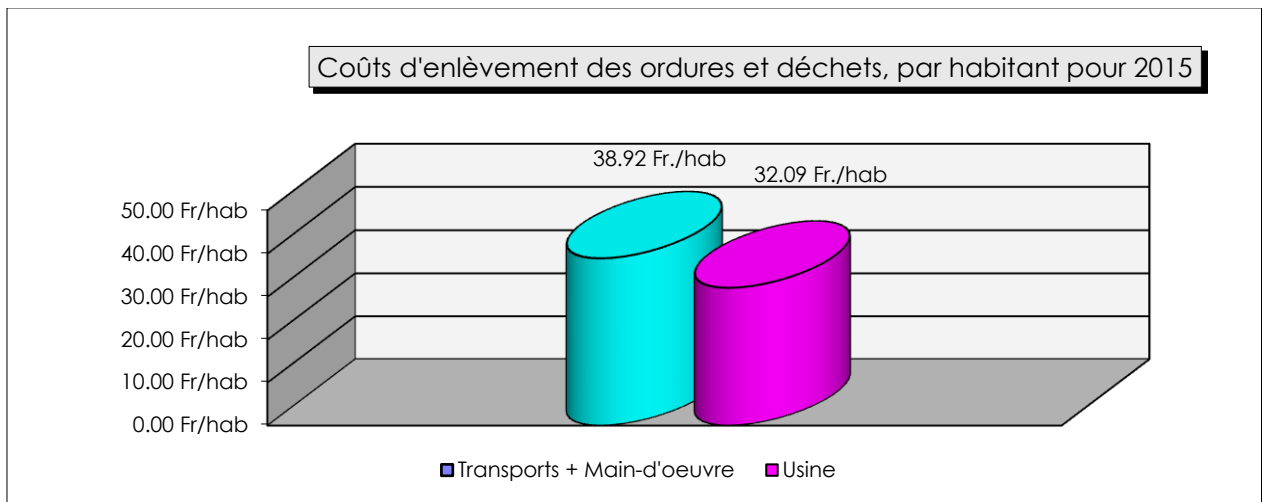
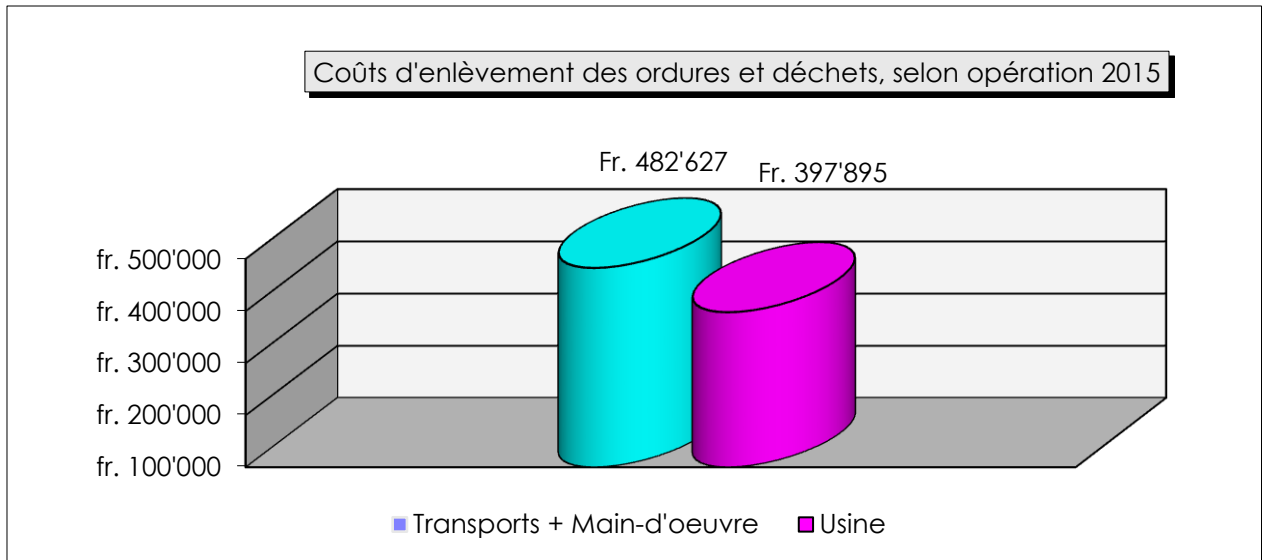
*Marcos Morano, ingénieur
Chef du Service des travaux,
infrastructures, domaines et environnement*

Coûts d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2015

Type	Total			Transports + Main-d'œuvre			Usine			Rétrocession
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	Total
Total	71.01	Fr. 880'522	100.00	38.92	Fr. 482'627	54.81	32.09	Fr. 397'895	82.44	Fr. -406'859
Ordures ménagères	36.12	Fr. 447'938.74	50.87	16.49	Fr. 204'513.32	23.23	19.63	Fr. 243'425.42	50.44	Fr. -406'859.25
Compostables (porte-à-porte)	14.90	Fr. 184'701.74	20.98	8.80	Fr. 109'083.14	12.39	6.10	Fr. 75'618.60	15.67	
Ramassage verre	4.07	Fr. 50'509.42	5.74	3.54	Fr. 43'851.02	4.98	0.54	Fr. 6'658.40	1.38	
Ramassage papier	3.38	Fr. 41'861.57	4.75	4.89	Fr. 60'661.11	6.89	-1.52	Fr. -18'799.54	-3.90	
Déchetteries et Ecopoints	12.51	Fr. 155'086.42	17.61	5.20	Fr. 64'518.09	7.33	7.30	Fr. 90'568.33	18.77	
Déchets carnés	0.03	Fr. 423.71	0.05			-	0.03	Fr. 423.71	0.09	

Remarque :

Prix de revient de la main-d'œuvre : Fr. 49.90



**Bilan déchets – levée porte-à-porte + déchetterie communale,
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2015**

		2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population		11'045	11'341	11'499	12'181	12'353	12'400
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'020 t	2'045 t	2'102 t	1'055 t	1'139 t	1'162 t
	Déchets communaux				39 t	38 t	37 t
	Papier / Carton	581 t	619 t	627 t	742 t	730 t	706 t
	Verre	339 t	336 t	355 t	365 t	367 t	381 t
	Compost / Végétaux	417 t	434 t	491 t	819 t	784 t	756 t
	Total levée porte-à-porte	3'357 t	3'433 t	3'576 t	3'020 t	3'058 t	3'042 t

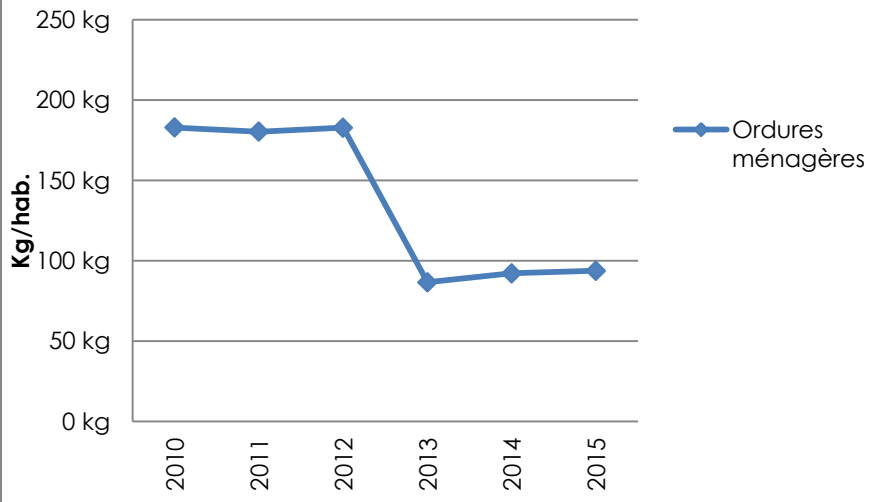
Déchetterie	Encombrants	115 t	112 t	103 t	115 t	124 t	111 t
	Papier / Carton (déchetterie)	115 t	139 t	112 t	115 t	100 t	103 t
	Verre (déchetterie)	41 t	39 t	35 t	38 t	39 t	35 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	490 t	597 t	591 t	553 t	763 t	531 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	77 t	69 t	80 t	104 t	100 t	80 t
	Bois	213 t	226 t	220 t	233 t	259 t	210 t
	Huiles (litres)	9 t	6 t	5 t	4 t	4 t	3 t
	Inertes	122 t	129 t	197 t	232 t	200 t	138 t
	Plastiques	20 t	18 t	24 t	45 t	51 t	30 t
	Autres	22 t	4 t	5 t	7 t	11 t	92 t
	Total déchetterie	1'224 t	1'336 t	1'371 t	1'448 t	1'651 t	1'333 t
Total bilan	4'581 t	4'769 t	4'947 t	4'468 t	4'709 t	4'375 t	

Kg/habitant/an		2010	2011	2012	2013	2014	2015
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	183 kg	180 kg	183 kg	87 kg	92 kg	94 kg
	Déchets communaux	0 kg	0 kg	0 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	53 kg	55 kg	55 kg	61 kg	59 kg	57 kg
	Verre	31 kg	30 kg	31 kg	30 kg	30 kg	31 kg
	Compost / Végétaux	38 kg	38 kg	43 kg	67 kg	63 kg	61 kg
	Total levée porte-à-porte	304 kg	303 kg	311 kg	248 kg	248 kg	245 kg

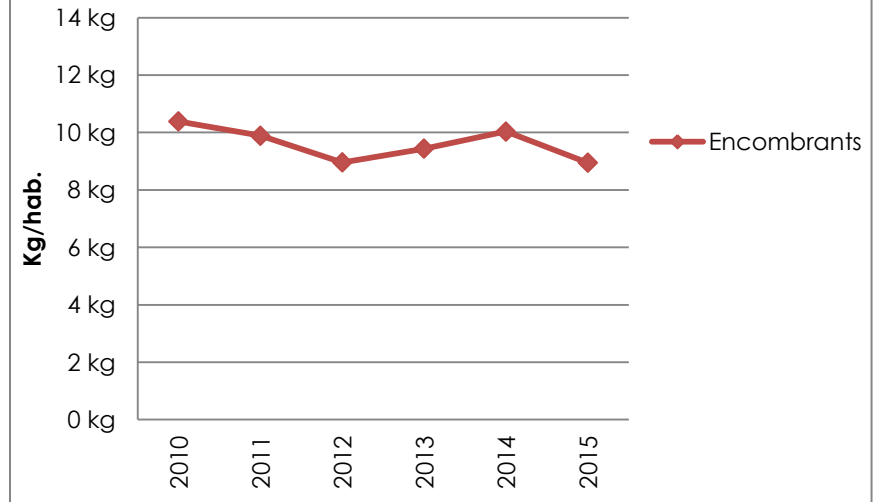
Déchetterie	Encombrants	10 kg	10 kg	9 kg	9 kg	10 kg	9 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	10 kg	12 kg	10 kg	9 kg	8 kg	8 kg
	Verre (déchetterie)	4 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	44 kg	53 kg	51 kg	45 kg	62 kg	43 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	6 kg	7 kg	9 kg	8 kg	6 kg
	Bois	19 kg	20 kg	19 kg	19 kg	21 kg	17 kg
	Huiles (lt)	1 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	11 kg	11 kg	17 kg	19 kg	16 kg	11 kg
	Plastiques	2 kg	2 kg	2 kg	4 kg	4 kg	2 kg
	Autres	2 kg	0 kg	0 kg	1 kg	1 kg	7 kg
	Total déchetterie	111 kg	118 kg	119 kg	119 kg	134 kg	107 kg

Taux de recyclage	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Taux</i>		56 %	55 %	73 %	72 %	70 %
Incinérables (kg/hab)	193 kg	190 kg	192 kg	99 kg	105 kg	106 kg
Recyclables (kg/hab)	221 kg	230 kg	239 kg	271 kg	279 kg	250 kg
TOTAL (kg/hab)	415 kg	421 kg	430 kg	370 kg	384 kg	356 kg

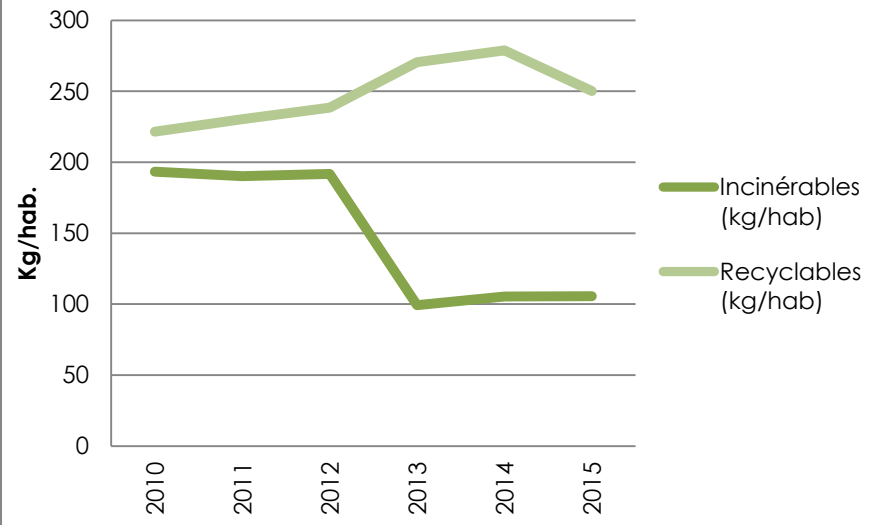
Evolution des ordures ménagères



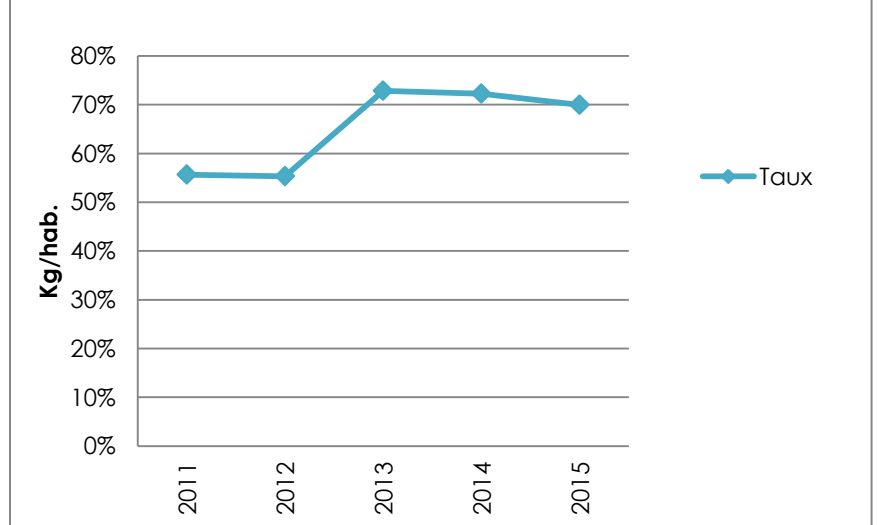
Evolution des encombrants



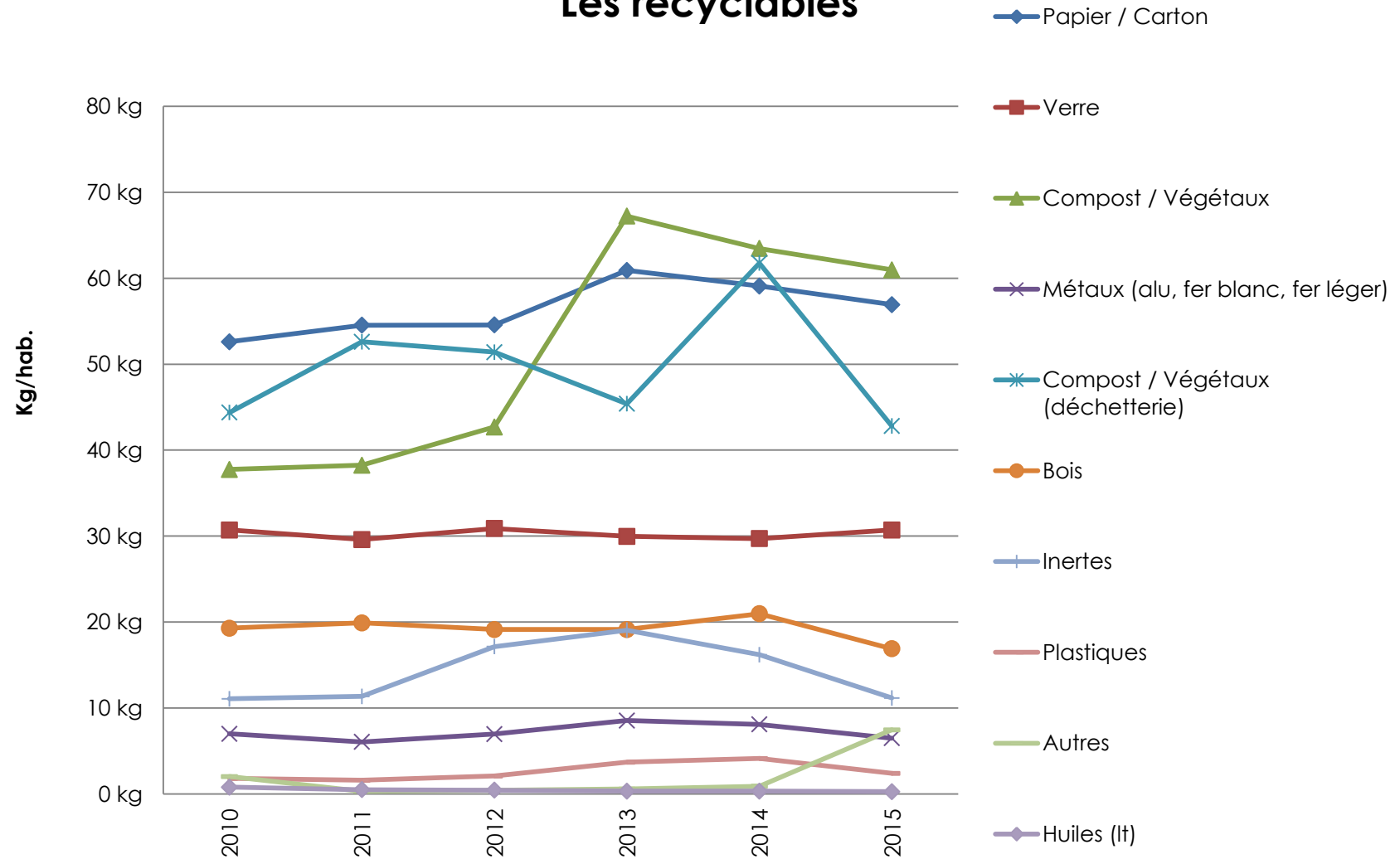
Incinérables vs recyclables



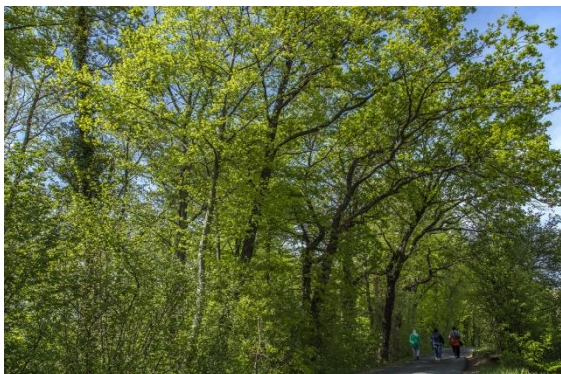
Evolution du taux de recyclage



Les recyclables



Forêts



La surface de nos propriétés, soumises au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et validé par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, n° 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet de soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, projet de forêts protectrices 2012-2015

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des

chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Organisation du Service forestier communal

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Christian Maeder, Conseiller municipal, et Marcos Morano, Chef de service. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Théry Tabozzi, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières (5'100 m²)

Nous avons procédé aux plantations de buissons le long du chemin de la Motte. De plus, une première partie de la surface de compensation, liée au défrichement dû au projet de la déchetterie, a été plantée.

Sylviculture et fauchage (17'000 m²)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (256 m³)

Durant cet exercice, nous avons exploité les secteurs forestiers suivants :

- Le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.
- Au nord du cimetière, en aval du chemin des Crêts, sous forme de coupe d'éclaircie ; hêtres.

- Au chemin des Trois-Ponts, pour créer une lisière progressive ; chênes, hêtres, épicéas.

Exploitations forestières forcées (chablis)
(36 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Exploitation forestière du projet forêts protectrice 2012-2015 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 21 mars 2015 ; 70 stères ont été mis en vente et ont trouvé preneur.

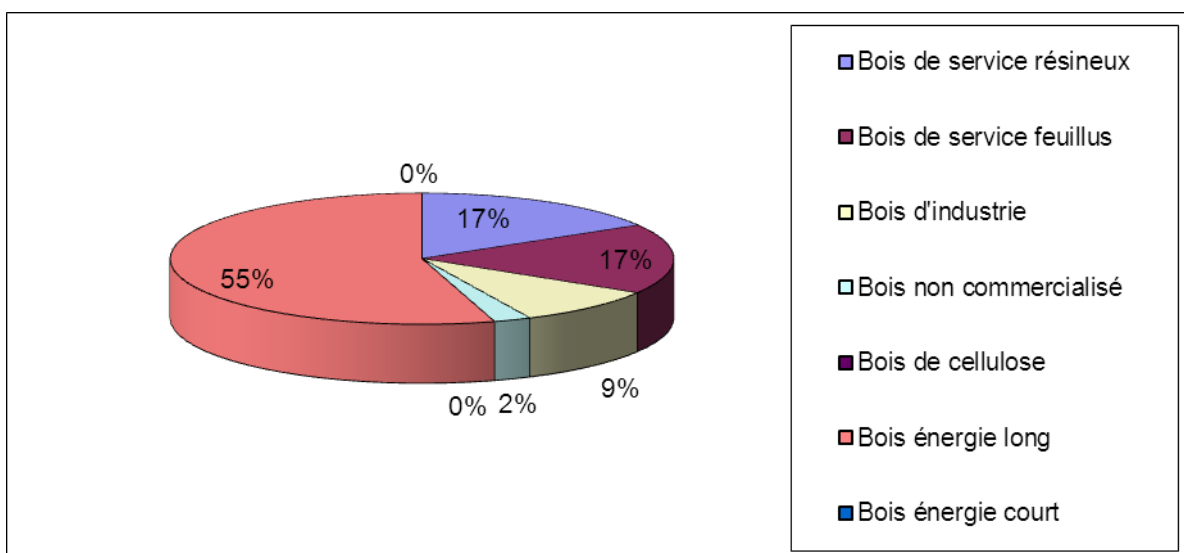
Génie forestier

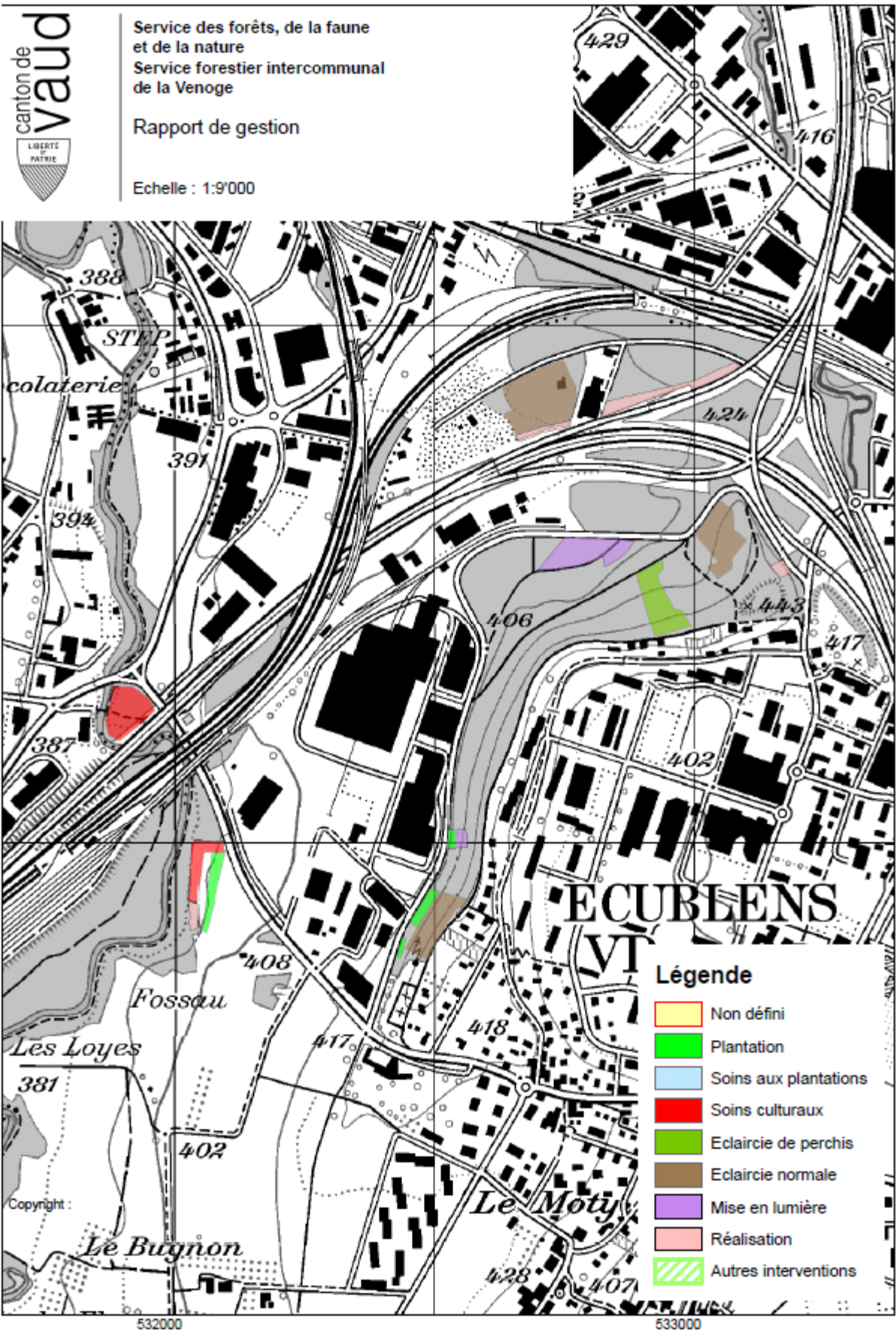
Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui impliquent l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, sauf l'émondage, qui est réalisé par une entreprise forestière.

Laurent Robert
Garde forestier

Utilisation des bois sur l'ensemble des exploitations





♦ ♦ ♦ ♦